

# COMBAT

de la Résistance à la Révolution  
18, RUE DU CROISSANT, PARIS-2<sup>e</sup>, TELEPHONE : CEN 81-11 (CINQ LIGNES GROUPEES) - 40 CENTIMES

## LES SYNDICATS EN COLÈRE



Le Journal de Paris

- INTERESSEMENT ; ils considèrent le projet comme illusoire et néfaste à une politique de négociation
- S. S. : ils jugent dans l'ensemble la réforme injuste et régressive et annoncent la riposte des travailleurs

Les réactions syndicales aux projets d'ordonnances examinés lundi par le Conseil des ministres n'ont pas de quoi surprendre. Ce qu'on savait, par insinuations, de ces textes avait déjà provoqué les protestations des centrales et l'on n'attendait pas que la réforme de la Sécurité sociale, dans la mesure où elle atteint les salariés, fut accueillie avec faveur. On l'attendait d'autant moins qu'elle intervient dans un climat social tendu et dans un contexte économique précaire. Les inquiétudes suscitées par le ralentissement économique, le mécontentement dû au relèvement des tarifs des services publics trouvent un aliment et un nouveau souffle dans une réforme dont l'intention n'est pas antisociale, mais dont les effets le sont. A l'évidence les mesures contenues dans les textes gouvernementaux ne sont pas faites pour arranger les choses, et s'il convient de ne pas exagérer le préjudice causé aux travailleurs, encore doit-on reconnaître qu'ils ne sortent pas bénéficiaires de l'opération.

Au moins, le gouvernement espérait-il — en tout cas on peut le supposer — neutraliser l'amertume que ne manquerait pas d'éveiller « l'aménagement » de la Sécurité sociale par l'institution de l'intéressement des travailleurs aux bénéfices des entreprises. Mais, devant ces seules paroles, vous, l'union, averti de la prévention que nous faisons, vous avez répondu : « L'intéressement, c'est un piège qui ne nous intéresse pas, et nous ne sommes pas prêts à nous laisser piéger. »

Quoi qu'il en soit, la réaction syndicale sur le chapitre de l'intéressement ne laisse pas d'étonner : l'accueil est pour le moins réservé. Les représentants des travailleurs sont des gens pratiques et réalistes : ils retiennent le caractère théorique abstrait et illusoire de l'intéressement, ils y voient un piège, ils dénoncent les dangers paternalistes qu'il contient, en un mot ils n'ont pas confiance.

Mais ils voient dans le projet gouvernemental une menace d'un autre ordre, plus précise, et assurément plus nocive : ils considèrent qu'il est néfaste à la politique de négociation qu'ils n'ont de cesse de prôner. Il l'est de fait. A cet égard un aspect du problème n'est pas relevé qui pourtant risque d'altérer les relations entre les travailleurs et les employeurs : c'est celui du contrôle de la détermination des bénéfices à distribuer.

Autant le texte gouvernemental est prolix sur certains points de détail autant il est discret sur ce chapitre essentiel.

Car il ne suffit pas de dire que le bénéfice fiscal servira d'assiette à l'intéressement — ce qui, soit dit en passant, risque d'encourager la fraude — encore faut-il préciser comment s'opérera le contrôle de ce bénéfice. On peut craindre que très rapidement, au sein des entreprises, de vives divergences n'opposent patrons et employés sur la détermination du bénéfice. Et l'on regrette que ce soin ne soit pas confié à des organismes paritaires dont la technicité serait à toute épreuve et dont l'indépendance à l'égard de l'entreprise serait totale.

La était la condition d'une parfaite application du système. Là était la condition d'une harmonie au sein de l'entreprise. Une harmonie que le texte gouvernemental est loin de garantir.

COMBAT.

### Vive contrariété à Ottawa

- M. Pearson inquiet de la nouvelle ingérence de l'Elysée dans les affaires canadiennes.
- Daniel Johnson lui-même affirme que les problèmes « peuvent être résolus sur place » (page 5).
- A Paris, la F.G.D.S. maintient sa demande de convocation de la Commission des A. E. (page 6).

### Les Arabes en quête de leur unité

- Réunis à Khartoum, les ministres des Affaires étrangères des « 13 » examinent tous les problèmes inhérents à Israël et à ses amis.
- Affrontement des « durs » et des « modérés » sur l'opportunité de certaines mesures, notamment l'embargo sur le pétrole (page 5).

### Premiers troubles raciaux à Washington

où les Noirs représentent les deux tiers de la population (page 4).

### Les petits congés scolaires allongés

et les grandes vacances légèrement raccourcies à partir de la prochaine rentrée (page 16)

## DOCUMENT : LE CAMPING

(pages 8 et 9)

## A QUAND LA BRETAGNE LIBRE ?

par Xavier Grall

De Gaulle n'est sans doute pas pascalien et les Bretons se réjouissent de ses propos au Canada : la vérité ne peut être que la même sur les rives de la Vilaine et du Saint-Laurent. Dans les manoirs et les cafés du Finistère, on en tire les conséquences. A quand l'autonomie bretonne ?

Le premier ministre du Québec, M. Johnson, est un Irlandais. Nous comptons bien sur sa venue prochaine à Rennes et nous entendons déjà, avec joie, ses discours explicites concernant le droit des peuples celtes, de Dublin à Rennes, à disposer d'eux-

mêmes. Nous nous souvenons également qu'un certain Charles de Gaulle, grand-oncle du général, était un militant du pan-celtisme. Tout est donc en place pour une revendication bretonne populaire, étayée sur la philosophie politique du chef de l'Etat français. Nous nous attendons également à voir enfin revenir de l'exil les autonomistes condamnés à mort. Olivier Mordret relayé par Charles de Gaulle, voilà qui est paradoxal ! Nous pensions que le président de la République était un Latin, mais nous nous trompions. Charles de Gaulle est « gwerc'ha du » et il se réveillera

demain dans le tunique des ducs de Bretagne, une hermine autour du cou et M. Bourges, grand écuyer, à sa porte.

La première mesure qu'il prendra sera d'autoriser le fameux sigle « BZH » sur nos voitures, sigle que M. Fouchet, toujours aussi perspicace, vient d'interdire (1). La deuxième sera, très évidemment, d'instituer un parlement breton et de rétablir nos libertés abusivement supprimées par le pouvoir central français. Ce sera la fin de l'humiliation et de la colonisation d'une minorité qui avait fourni à l'Etat par ses petites bonnes et ses sous-offi-

ciers, ce sera la résurrection d'un peuple qui avait sa langue, son accent grave, sa culture propre, sa sera le cri de « Breiz mañ » fleurissant sur chaque breiz. Au slogan du « Québec libre » répondra celui de « Bretagne libre ». Et si M. Pompidou n'est pas content, eh bien ! il retournera à Montboudif en prononçant deux mots historiques : « Je m'en vais ».

Je ne plaisante qu'à demi, ayant appris dans les écoles que tout ce qui est français est universel, et que l'égalité est un concept qui ne souffre pas d'exception. Idem de la liberté.

Idem de la fraternité. L'abandon du citoyen des Côtes-du-Nord est identique, dans sa nature, à celle du petit paysan du Québec et le remède à son affranchissement est le même. Mais le n'est qu'une crainte : c'est que de Gaulle revenu à son Elysée et jetant un regard sur la carte de Bretagne, se sente en sympathie avec l'Inacceptable et Lester Pearson. Et, une fois de plus, les Bretons affablis de victoires cédées et ne mépris, n'auront fait qu'un très beau rêve.

(1) BZH, abréviation du mot Breizh qui veut dire Brelogne.